

Les associations face à la conjoncture et aux emplois d'avenir

Résultats de la dixième vague d'enquête nationale auprès de 1.709 responsables d'association, interrogés en ligne entre le 4 et le 18 décembre 2012. Echantillon constitué selon la méthode des quotas, appliquée aux critères de secteurs d'activité et de taille d'associations.

Publication en ligne sur www.recherches-solidarites.org

Près d'un Français sur deux adhère à l'une ou à plusieurs des 1.300.000 associations, en augmentation de plus de 20% depuis dix ans, et plus de 80% leur font confiance. On ne trouve pour autant que 22% de Français, soit environ 11 millions de personnes, engagés bénévolement au sein du secteur associatif. Celui-ci comporte un peu plus de 15% d'associations employeurs, représentant 1.800.000 salariés (un salarié privé sur 10), et une masse salariale de 35,5 milliards d'euros, soit à peu près l'équivalent du secteur français de la construction. C'est dire le poids que représente le secteur associatif et la place qu'il occupe dans le quotidien des Français.

Un secteur confronté à la crise et aux difficultés

Cette nouvelle enquête de conjoncture menée par R&S en décembre 2012 confirme les fortes tensions en matière de bénévolat. C'est la préoccupation qui vient en tête pour ce qui concerne les mois à venir, tout particulièrement dans le secteur du sport, avec 57% de responsables en difficulté. Cela s'explique par une augmentation significative du nombre d'associations, quand la ressource humaine bénévole n'évolue presque pas et que les besoins ne cessent de croître. De plus, les tensions financières sont telles que les associations en équilibre diminuent au rythme de ce baromètre semestriel. Aujourd'hui, 11% des associations sont en grande difficulté, soit 140.000 associations en réel danger.

Parmi les associations qui emploient des salariés, la situation est plus délicate encore que dans les autres : 57% des dirigeants de structures de plus de 10 salariés, tout particulièrement dans le secteur sanitaire et social, signalent des difficultés réelles. Cela s'est traduit par une baisse générale du nombre de salariés associatifs de 0,6% en 2011 (11.000 salariés de moins), et récemment par une nouvelle érosion de 0,1%, au 3^{ème} trimestre 2012.

Des responsables associatifs pourtant prêts à agir

Ces dirigeants bénévoles prennent progressivement conscience de l'alternative dont ils sont porteurs en temps de crise. Entre une puissance publique affaiblie par ses contraintes budgétaires, un secteur privé marchand centré sur ses intérêts propres, le « tiers secteur » se perçoit comme l'institution ouverte aux préoccupations des populations et disposant souvent de réponses de proximité.

Conscients de leur utilité sociale, dans laquelle plus de 70% d'entre eux puisent de fortes satisfactions personnelles, ils expriment une claire volonté d'agir. Cette conscience citoyenne s'exprime dans la façon dont ils perçoivent les emplois d'avenir proposés par le gouvernement : parmi les motivations qui les conduisent à se mobiliser, 48% d'entre eux souhaitent *démontrer les capacités citoyennes du monde associatif en faveur des jeunes* et 51% veulent ainsi *donner sa chance à un jeune sans emploi avec une faible qualification*.

Des attentes et des hésitations concernant les emplois d'avenir

Pour autant, les dirigeants bénévoles des associations estiment encore manquer d'informations essentielles sur ce qui va se passer après le recrutement d'un jeune, et en premier lieu sur sa formation et sur l'accompagnement de l'association. De ce fait, les responsables manifestent légitimement quelques hésitations, aux premiers rangs desquelles figurent la crainte de ne pas pouvoir pérenniser l'emploi (71%), mais aussi l'obligation de recruter un jeune peu ou pas qualifié (60%).

Certes, un jeune sans qualification n'est pas forcément un jeune sans compétences. Mais l'ambition tracée par la circulaire du 2 novembre 2012 à l'intention des services de l'Etat ne doit pas faire oublier les contraintes des associations et les missions permanentes qui sont les leurs. Dans chaque région, un équilibre doit pouvoir être trouvé pour ne pas mettre la barre trop haute en termes d'exigences. Une attention toute particulière doit être portée aux associations qui ne disposent pas aujourd'hui de salariés (plus de 85% des associations). Elles sont à la fois les plus hésitantes et les moins armées dans cette démarche.

Les relations qui vont s'instaurer entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les prescripteurs que sont notamment les missions locales, et les associations ainsi que leurs réseaux, vont être déterminantes. A la fois pour rechercher les jeunes les plus en phase avec les capacités et les attentes des associations, et pour construire le meilleur parcours qualifiant possible.

Pour la réussite d'un projet, le rôle de tuteur sera central. Dans des associations employeurs en difficulté, un salarié pourra-t-il assumer cette fonction ? Dans les autres associations, de nombreux bénévoles dont les compétences sont avérées pourront l'assumer, sous réserve d'être accompagnés dans cette fonction nouvelle pour eux. Les fédérations associatives et les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) auront pour cela un rôle essentiel à jouer.

Quelles perspectives pour l'année 2013 ?

L'enquête révèle un premier groupe de responsables qui ont d'ores et déjà un projet (3%) ou pourraient le présenter dans les prochains mois (11%) ; un groupe de responsables qui souhaiteraient partager un emploi d'avenir avec une autre association (4%) ou dans le cadre d'un groupement d'employeurs (3%) ; un groupe de responsables qui n'ont pas encore évoqué le sujet au sein de leur association (23%) ; et le groupe des responsables qui ne se sentent pas intéressés ou pas concernés, ou encore qui préfèrent s'abstenir (56% du panel).

Aujourd'hui, à partir des bonnes intentions des responsables associatifs, le curseur peut beaucoup varier, quant aux résultats qui pourront être enregistrés fin 2013. Dans une approche prudente, mais très détaillée, ces bonnes intentions permettent un pronostic situé entre 25.000 et 30.000 contrats d'emploi d'avenir signés en fin d'année, au sein du secteur associatif. Une nouvelle enquête similaire, au mois de mai 2013, permettra de voir si cet objectif pourra être tenu, voire même dépassé.

A partir des avertissements que nous livre cette enquête, parions déjà sur le succès des premiers emplois d'avenir pour permettre à des jeunes d'entrer dans la vie active et de découvrir le monde associatif, lieu de solidarité exceptionnel.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité efficace, par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.